

# PROCES-VERBAL

## Comité syndical du 8 décembre 2020

Date de convocation : 26 novembre 2020

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUX METROPOLE			
ARDENTES	Titulaire	Gilles CARANTON	présent
	Suppléant	Jacky PINCHAULT	
ARTHON	Titulaire	Pascale BAVOUZET	présente
	Suppléante	Nathalie JAMET	
CHÂTEAUX	Titulaire	Gil AVÉROUS	présent
	Suppléant	Stéphane ZECCHI	
CHÂTEAUX	Titulaire	Christophe BAILLET	excusé
	Suppléant	Denis MÉRIGOT	excusé
CHÂTEAUX	Titulaire	Michel GEORJON	présent
	Suppléant	Roland VRILLON	
CHÂTEAUX	Titulaire	Chantal MONJOINT	excusée
	Suppléante	Catherine RUET	
CHÂTEAUX	Titulaire	Catherine DUPONT	présente
	Suppléant	Dominique TOURRÈS	
COINGS	Titulaire	Martine LACOTTE	présente
	Suppléante	Cécile ARTACHO	
DÉOLS	Titulaire	Luc DELLA-VALLE	présent
	Suppléant	Fabien BISTON	
DIORS	Titulaire	Christian BARON	présent
	Suppléant	Philippe DEVAULT	
ÉTRECHET	Titulaire	Jean PINIER	présent
	Suppléante	Évelyne PETIOT	
JEU-LES-BOIS	Titulaire	Jacques BREUILLAUD	excusé
	Suppléante	Annabelle LELONG	
LE POINÇONNET	Titulaire	Jean-Michel FORT	présent
	Suppléante	Mathilde FOUCHET	
LUANT	Titulaire	Bernard AUJEAN	excusé
	Suppléant	Stéphane PETIT	excusé
MÂRON	Titulaire	Éric FRESNEAU	présent
	Suppléante	Agnès PERROT	
MONTIERCHAUME	Titulaire	Jean-Pierre LEMIÈRE	présent
	Suppléante	Sabrina GAUGUERY-PASCAL	
SAINT-MAUR	Titulaire	Ludovic RÉAU	excusé
	Suppléant	Patrick BAUCHÉ	excusé
SASSIERGES-SAINT-GERMAIN	Titulaire	Marc BLANCHET	présent
	Suppléante	Valérie GERBAUD	

<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE L'INDRE BRENNE</b>			
<b>ARGY</b>	Titulaire	Bernadette VILLEMONT	présente
	Suppléant	Patrick BOURBON	
<b>BUZANÇAIS</b>	Titulaire	Nicolas THOMAS	présent
	Suppléant	Régis BLANCHET	
<b>CHÉZELLES</b>	Titulaire	Philippe YVON	présent
	Suppléant	Olivier PONROY	
<b>LA CHAPELLE ORTHEMALE</b>	Titulaire	Bernard HUARD DE VERNEUIL	présent
	Suppléant	Christophe MORIN	
<b>MÉOBECQ</b>	Titulaire	Dany BADET	présent
	Suppléante	Chantale VILLIÈRE	
<b>NEUILLAY-LES-BOIS</b>	Titulaire	Patrice BOIRON	présent
	Suppléante	Françoise GUILLAUME	
<b>NIHERNE</b>	Titulaire	Bruno MARDELLE	présent
	Suppléante	Séverine GAGNERON	
<b>SAINT-GENOU</b>	Titulaire	Patrice PERRAT	excusé
	Suppléante	Martine BOPPER	excusée
<b>SAINT-LACTENCIN</b>	Titulaire	Sylvie OBOUH-FEGUE	présente
	Suppléante	Séverine CHAUVIN	présente
<b>SOUGÉ</b>	Titulaire	Claude NIVET	présent
	Suppléant	Dominique PERROT	
<b>VENDOEUVRES</b>	Titulaire	Christophe VANDAELE	présent
	Suppléante	Ghislaine LEHR	
<b>VILLEDIEU-SUR-INDRE</b>	Titulaire	Xavier ELBAZ	présent
	Suppléante	Claudine LARDEAU	

<b>CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX</b>		
<b>ARDENTES</b>	Mélanie CHAPUIS	absente
<b>BUZANÇAIS</b>	Régis BLANCHET	présent
<b>CHÂTEAUROUX 1</b>	Michel BLONDEAU	excusé
<b>CHÂTEAUROUX 2</b>	Jean-Yves HUGON	absent
<b>CHÂTEAUROUX 3</b>	Marc FLEURET	présent
<b>LEVROUX</b>	Éric VAN REMOORTERE	absent
<b>SAINT GAULTIER</b>	Lydie LACOU	absente

Membres en exercice	37
Membres présents	26
Membres ayant pris part aux votes	26

Le Président du Pays Castelroussin  
Val de l'Indre,

Luc DELLA-VALLE

INVITÉS (ÉES)		
François BONNEAU	Région Centre-Val de Loire	présent
Dominique ROULLET	Région Centre-Val de Loire	présent
Corine JOUHANNEAU	Région Centre-Val de Loire	présente
Isabelle VALMAGGIA	Région Centre Val de Loire	présente
Kaltoum BENMANSOUR	Région Centre-Val de Loire	excusée
Gérard NICAUD	Région Centre-Val de Loire	excusé
Thierry LOGIE	Saint-Lactencin	présent
Caroline GAUTHIER-PERRAT	CCVIB	absente
Alexis CHOUTET	Châteauroux Métropole	absent
Isabelle HANNEQUART	Conseil de Développement	excusée
Pierre DUGUET	A3P	présent
Christelle GERMAIN	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Élodie JOLIVEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Valérie DEVINEAU	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente
Viviana BENARD-GILLET	Pays Castelroussin Val de l'Indre	excusée
Françoise MEICHE	Pays Castelroussin Val de l'Indre	présente

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'an deux mil vingt le mardi huit décembre à dix-huit heures à Coings sous la présidence de Monsieur Luc DELLA-VALLE.

L'ordre du jour était le suivant :

- Point n°1 : temps d'échanges avec Monsieur François BONNEAU, président du Conseil régional Centre-Val de Loire accompagné de Monsieur Dominique ROULLET, vice-président délégué à l'aménagement du territoire et au numérique
- Point n°2 : approbation du procès-verbal du Comité syndical du 20 octobre 2020
- Point n°3 : approbation du Budget Primitif 2021
- Point n°4 : approbation du plan de financement pour le poste animation-gestion LEADER pour l'année 2021
- Point n°5 : approbation du plan de financement pour le poste animation de la démarche PAT pour l'année 2021
- Point n°6 : approbation du plan de financement pour l'animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre pour l'année 2021
- Point n°7 : approbation du plan de financement pour le poste d'animation des actions TVB pour l'année 2021
- Point n°8 : Budget 2020 – Décision Modificative n°1
- Point n°9 : questions diverses

**Point n°1 : temps d'échanges avec Monsieur François BONNEAU, président du Conseil régional Centre-Val de Loire accompagné de Monsieur Dominique ROULLET, vice-président délégué à l'aménagement du territoire et au numérique**

Monsieur Luc DELLA-VALLE exprime son plaisir de recevoir des élus régionaux et plus particulièrement le président de la Région Centre-Val de Loire à l'occasion de ce Comité syndical.

Le président François BONNEAU amorce les échanges en soulignant l'intérêt de la mobilisation du territoire et des habitants dans un objectif de force collective en termes de capacités de développement.

Pour le Pays Castelroussin Val de l'Indre, 16 282 000 euros ont été affectés au Contrat Régional de Solidarité Territoriale sur 6 ans ; la Région étant d'autant plus investie au développement des territoires plus ruraux. Monsieur BONNEAU se félicite de la bonne consommation des enveloppes du CRST, signe d'une bonne dynamique de planification de projets. Il poursuit son intervention sur la gestion financière saine de la Région et sur les efforts régionaux relatifs à la relance économique et au respect des équilibres sociaux.

Monsieur Dominique ROULLET complète l'intervention du président du Conseil régional en précisant que la Région Centre-Val de Loire est la première région qui œuvre le plus pour les territoires et rappelle les finalités de la construction du cadre d'intervention du CRST reflétant les visions partagées : régionale et locale. Cette optique se recoupe avec des outils stratégiques, prescriptifs et intégrateurs tels que le SRADDET. Il évoque également l'assouplissement du cadre d'intervention sur les trois grandes thématiques que sont l'emploi/économie, le mieux-être social et le maillage urbain-rural et ce, pour éviter la fracture territoriale et sociale. Monsieur Dominique Roullet souhaite préciser qu'il se tient à la disposition des élus du territoire ainsi que les agents de l'Espace Régional basé à Déols et de la Direction de l'Aménagement du Territoire.

Les échanges entre élus s'articulent ensuite autour des thématiques suivantes :

- le haut débit,
- la nécessaire ingénierie à mobiliser pour le montage de certains dossiers pouvant être complexes pour des petites collectivités,
- le Contrat de Plan Etat Région,
- le Contrat de Relance et de Transition Ecologique,
- le programme « Petites villes de demain »,
- la difficile éligibilité des projets locaux au dispositif AVOSID,
- les délais inadmissibles de paiement des subventions européennes,
- le Plan de Relance Europe.

Avant de quitter la séance, Monsieur François BONNEAU remercie les élus de ces échanges constructifs au service du territoire.

**Point n°2 : approbation du procès-verbal du Comité syndical du 20 octobre 2020**

Le Comité syndical s'est réuni le 20 octobre 2020 à Niherne.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE et ADOPTE le procès-verbal du Comité syndical du 20 octobre 2020.

**(Délibération CS 20-12-01)**

### Point n°3 : approbation du Budget Primitif 2021

Monsieur Luc DELLA-VALLE présente des résultats d'exécution du Budget Primitif 2020.

Après arrêt des écritures au 19 novembre 2020, Madame Annie FAGUET - inspectrice divisionnaire du Centre des Finances Publiques de Déols - a attesté, lors de la réunion du Bureau syndical du 23 novembre 2020, que le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2020 étaient bien en accord. Elle précise que le Budget Primitif 2021 a été préalablement examiné avec la direction du Pays Castelroussin Val de l'Indre. Elle a souligné que la situation financière du syndicat mixte tendait à s'améliorer : diminution progressive du déficit en fonctionnement et excédent en investissement.

### Données extraites du Compte de gestion de l'exercice 2020

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des sections
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	449 433,60	30 949,76	480 383,36
Mandats émis	314 388,38	901,98	315 290,36
Annulations de mandats	496,87	0	496,87
Dépenses nettes	313 891,51	901,98	314 793,49
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales	449 433,60	30 949,76	480 383,36
Titres de recettes émis	317 644,49	30 327,96	347 972,45
Recettes nettes	317 644,49	30 327,96	347 972,45
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Excédent de 3 752,98</b>	<b>Excédent de 29 425,98</b>	<b>Excédent de 33 178,96</b>

### Compte administratif 2020 au 19 novembre 2020

	Résultat de fonctionnement	Résultat d'investissement
<b>Titres émis 2020</b>	<b>317 644,49</b>	<b>30 327,96</b>
<b>Mandats émis 2020</b>	<b>313 891,51</b>	<b>901,98</b>
<b>Résultat de clôture 2020</b>	<b>3 752,98</b>	<b>29 425,98</b>

## Affectation de résultats 2020 au 19 novembre 2020

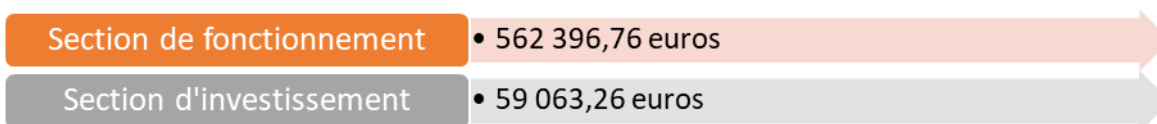
16000 PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Déficit 2019 repris	37 413,32	Déficit 2019 repris	16 397,77
Recettes 2020	317 644,49	Dépenses 2020	901,98
Sous total	280 231,17	Sous total	17 299,75
Dépenses 2020	313 891,51	Recettes 2020	30 327,96
Déficit de fonctionnement 2020	33 660,34	Excédent d'investissement 2020	13 028,21
Déficit à reporter	33 660,34	Excédent à reporter	13 028,21

⇒ Budget primitif 2021

### Rappel du contexte



### Dimensionnement du budget 2021



### ➤ Section de fonctionnement - dépenses : 562 396,76 euros

Chap/arti	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BS 2020	CA 2020 au 19-11-2020	BP 2021
2	Résultat reporté	37 413,32		<b>33 660,34</b>
<b>60</b>	<b>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS</b>	<b>14 280,00</b>	<b>5 318,80</b>	<b>15 847,76</b>
60612	Energie - électricité	2 690,00	1 777,11	2 800,00
60622	Carburants	1 300,00	428,85	1 400,00
60623	Alimentation	0,00	25,88	700,00
60628	Autres fournitures non stockées	9 100,00	2 269,36	8 147,76
60631	Fournitures d'entretien	165,00	219,84	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	88,93	300,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	300,00
6064	Fournitures administratives	925,00	377,03	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	131,80	700,00
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>74 719,01</b>	<b>64 107,36</b>	<b>146 997,02</b>
611	Contrat de prestation de services	39 789,00	40 709,00	67 700,00
6122	Crédit-bail mobilier	4 000,00	3 363,50	4 100,00

6132	Locations immobilières	11 700,00	9 831,01	12 100,00
61521	Terrain - fournitures de plants	6 400,00	1 446,50	4 607,02
61551	Matériel roulant	100,00	0,00	200,00
61558	Entretien et réparation - Autre bien mobilier	980,00	451,05	1 100,00
6156	Maintenance	4 000,00	2 249,23	4 000,00
6161	Primes d'assurance	6 050,01	5 773,83	6 300,00
617	Contrat de prestation de services	0,00	0,00	40 000,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	283,24	690,00
6184	Versement à des organismes de formation	0,00	0,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 100,00	0,00	3 200,00
<b>62</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>54 690,64</b>	<b>21 966,46</b>	<b>55 833,20</b>
6218	Service remplacement Centre de gestion	0,00	0,00	1 500,00
6228	Rémunération d'intermédiaires	5 814,80	5 814,80	6 847,20
6231	Frais d'insertion	0,00	0,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	300,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	0,00	500,00
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	35 600,00	6 998,40	29 900,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	617,33	2 600,00
6256	Missions	860,64	940,64	0,00
6257	Réceptions	700,00	52,98	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	700,00	756,85	950,00
6262	Frais de télécommunications	2 200,00	1 563,37	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations, ...)	2 900,00	2 784,75	3 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 755,20	1 734,14	2 500,00
62876	Remboursement de frais au GFP de rattachement (parkings)	660,00	660,00	1 436,00
6288	Divers	0,00	43,20	100,00
<b>63</b>	<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	<b>6 088,37</b>	<b>2 256,94</b>	<b>6 400,00</b>
6332	Cotisations versées au FNAL	155,11	107,36	300,00
6336	Cotisation au CNFPT et CDG	2 711,26	2 149,58	2 800,00
63512	Autres impôts, taxes et versements sur rémunération	3 222,00	0,00	3 300,00
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>214 062,83</b>	<b>172 782,57</b>	<b>217 460,00</b>
64111	Rémunération principale - Titulaires	99 608,96	80 015,59	101 500,00
64112	NBI, Supplément familial et indemnité de résidence	1 990,08	1 640,10	2 100,00
64131	Rémunération - Non titulaires	52 759,47	43 921,24	53 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	28 265,52	23 347,55	29 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	26 104,08	19 483,96	27 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	2 136,72	1 778,78	2 300,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 500,00	1 026,00	1 300,00
6458	Cotisation aux autres organismes sociaux	1 060,00	1 060,00	1 060,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	400,00	200,00
6488	Autres charges de personnel	438,00	109,35	0,00
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>18 988,68</b>	<b>18 968,41</b>	<b>20 510,00</b>
6531	Indemnités - Elus	17 747,52	14 766,44	19 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 241,16	989,90	1 500,00
65888	Charges diverses de gestion courante	0,00	3 212,07	10,00
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>1 500,00</b>	<b>800,22</b>	<b>1 400,00</b>

6688	Autres charges financières	1 500,00	800,22	1 400,00
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>27 690,75</b>	<b>27 690,75</b>	<b>25 182,96</b>
6811	Dotations aux amort. des immo incorporelles et corporelles	27 690,75	27 690,75	25 182,96
	<b>OPÉRATIONS NON VENTILLÉES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 105,48</b>
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	5 505,48
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	33 600,00
	<b>TOTAL</b>	<b>449 433,60</b>	<b>313 891,51</b>	<b>562 396,76</b>

## Dépenses

- ⇒ Résultat d'exercice reporté : déficit de 33 660,34 euros
- ⇒ Compte 60 : achats et variation des stocks : 15 847,76 euros
  - En 60612 : énergie et électricité : 2 800 euros : évolution minimale de la ligne
  - En 60622 : carburants : 1 400 euros : évolution minimale de la ligne
  - En 60623 : alimentation : 700 euros : revalorisation de l'enveloppe suite à la suppression de la ligne 6232 fêtes et cérémonies
  - En 60628 : autres fournitures non stockées : 8 147,76 euros : achat de tuteurs et de manchons dans le cadre de l'opération « Voulez-vous planter des haies ? »
  - En 60631 : fournitures d'entretien : 500 euros : revalorisation pour l'achat de produits en lien avec le protocole sanitaire Covid-19
  - En 60632 : fournitures de petit équipement : 300 euros : acquisition de distributeurs à pédale de GHA
  - En 60636 : vêtements de travail : 300 euros : création de la ligne pour l'achat de vêtements de travail et d'Equipements de Protection Individuelle pour le suivi des chantiers prévus sur le périmètre du site Natura 2000 Vallée de l'Indre
  - En 6064 : fournitures administratives : 1 000 euros : évolution minimale de la ligne
  - En 6068 : autres matières et fournitures : 700 euros : création de la ligne pour l'achat de produits GHA et de masques
- ⇒ Compte 61 : services extérieurs : 146 997,02 euros
  - En 611 : contrats de prestation de services : 67 700 euros : expertises scientifiques du site Natura 2000 (suivis et inventaires des espèces d'intérêt communautaire et diagnostics et suivis MAEC) ; expertise technique agricole pour les MAEC ; accompagnement des entreprises dans le cadre de l'opération « Et si j'accueillais la biodiversité dans mon entreprise ? » (fin de l'opération 2019-2021) ; démarrage des actions PAT
  - En 6122 : crédit-bail mobilier : 4 100 euros : évolution minimale de la ligne (locations voiture et photocopieur)
  - En 6132 : locations immobilières : 12 100 euros : évolution minimale de la ligne (loyers locaux Pays)
  - En 61521 : 4 607,02 euros pour l'achat des plants dans le cadre de l'opération « Voulez-vous planter des haies ? »
  - En 61551 : matériel roulant : 200 euros : évolution minimale de la ligne
  - En 61558 : entretien et réparation : 1 100 euros : légère évolution pour la prestation de balisage du GR 46 par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre
  - En 6156 : maintenance : 4 000 euros : maintien de la ligne (prestations informatiques)
  - En 6161 : primes d'assurance : 6 300 euros : légère augmentation de la ligne



- En 617 : 40 000 euros pour la réalisation d'une étude de stratégie de développement économique à l'échelle du Pays (mise à jour d'une étude de 2014).
  - En 6182 : documentation générale et technique : 690 euros : augmentation minime de la ligne pour permettre l'acquisition de données cadastrales pour le site Natura 2000 Vallée de l'Indre
  - En 6184 : versement à des organismes de formation : 3 000 euros : destinés à la formation des agents en lien avec les Lignes directrices de gestion et le plan de formation obligatoire
  - En 6185 : frais de colloques et de séminaires : 3 200 euros : pour permettre la co-organisation avec Châteauroux Métropole du colloque sur la santé environnementale par le Conseil de développement castelroussin.
- ⇒ Compte 62 : autres services extérieurs : 55 833,20 euros
- En 6218 : service remplacement Centre de Gestion : 1 500 euros pour une éventuelle prestation
  - En 6228 : rémunération d'intermédiaires : 6 847,20 euros : identifiés pour l'accompagnement technique par un chargé de mission de la Chambre d'Agriculture de l'Indre pour l'opération « Voulez-vous planter des haies ? ».
  - En 6231 : frais d'insertion : 1 000 euros : dans le cadre des consultations à venir
  - En 6236 : catalogues et imprimés : 500 euros : légère augmentation de la ligne
  - En 6238 : publicité, publication, relations publiques : 29 900 euros dont 26 400 euros fléchés pour les sessions de formation TVB. Les autres dépenses seront liées à des actions et outils de communication sur les missions portées par le Pays.
  - En 6251 : voyages et déplacements : 2 600 euros : répartis sur les différents postes
  - En 6257 : réceptions : 2 000 euros : fléchés, entre autres, pour l'organisation de la signature du bilan à mi-parcours du CRST
  - En 6261 : frais d'affranchissement : 950 euros : revalorisation de la ligne en lien avec l'augmentation tarifaire de La Poste
  - En 6262 : frais de télécommunications : 3 000 euros : revalorisation de la ligne de dépense
  - En 6281 : concours divers : 3 500 euros : maintien des cotisations (ANPP, CNCD, LEADER France) et deux nouvelles adhésions : Adéfibois et l'A<sup>2</sup>i
  - En 6283 : frais de nettoyage des locaux : 2 500 euros : revalorisation de la ligne de dépense
  - En 62876 : remboursement de frais au GFP de rattachement : 1 436 euros : augmentation des frais de parking par le changement du site de stationnement
- ⇒ Compte 63 : impôts, taxes et versements assimilés : 6 400 euros ; pas d'élément significatif sur cette dépense
- ⇒ Compte 64 : charges de personnel : 217 460 euros : évolution en lien avec les avancements d'échelon et de grade
- ⇒ Compte 65 : autres charges de gestion courante : 20 510 euros : maintien du cadre de la dépense
- ⇒ Compte 66 : charges financières : 1 400 euros : prévision de dépense pour une ligne de trésorerie
- ⇒ Compte 68 : dotations aux amortissements et provisions : 25 182,96 euros

⇒ Opérations non ventilées :

- une ligne de dépenses imprévues d'un montant de 5 505,48 euros ;
- le virement à la section d'investissement de 33 600 euros pour financer les travaux de restauration de milieux humides sur le périmètre du site Natura 2000 Vallée de l'Indre. Ces travaux font l'objet d'une subvention de l'AELB sur 3 années (décision n°2020C007 - AAP PNA).

➤ **Section de fonctionnement - recettes : 562 396,76 euros**

Chap/arti	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BS 2020	CA 2020 au 19-11-2020	BP 2021
<b>002</b>	<b>TOTAL RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>64</b>	<b>PERSONNEL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>450,00</b>	<b>300,00</b>	<b>450,00</b>
70688	Autres prestations de services	450,00	300,00	450,00
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS DE PARTICIPATION</b>	<b>445 336,10</b>	<b>315 504,34</b>	<b>558 299,26</b>
7472	Participations - Région et DREAL	150 625,00	73 241,28	212 549,25
7473	Participations - Département	13 340,00	13 340,00	13 340,00
74748	Participation Leader	6 938,00	0,00	0,00
74758	Participations - Groupement collectivités - Autres groupements	188 474,76	188 474,76	188 474,76
7477	Fonds structurels	73 258,34	31 165,92	117 029,95
7478	Participations - Autres organismes	7 800,00	6 782,38	24 354,34
7488	Autres participations	4 900,00	2 500,00	2 550,96
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>3 610,00</b>	<b>1 802,65</b>	<b>3 610,00</b>
752	Revenus des immeubles	3 600,00	1 800,00	3 600,00
7588	Autres produits de gestion courante	10,00	2,65	10,00
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>37,50</b>	<b>37,50</b>	<b>37,50</b>
777	Quote-part des subv d'inv. Transférée au cpte de résultat	37,50	37,50	37,50
	<b>TOTAL</b>	<b>449 433,60</b>	<b>317 644,49</b>	<b>562 396,76</b>

**Recettes**

- ⇒ Compte 70 : produits des services, du domaine et ventes diverses : 450 euros : prestations de création graphique et de mise en page de bulletins municipaux (3 communes bénéficiaires)
- ⇒ Compte 74 : dotations et participations : 558 299,26 euros
- 7472 : Région et DREAL : 212 549,25 euros : animation territoriale CRST ; opération 2020 « Voulez-vous planter des haies ? » ; solde de l'opération « biodiversité entreprises » ; solde des sessions thématiques ; solde de l'animation TVB avril 2020-avril 2021 et 1<sup>er</sup> acompte de l'animation TVB avril 2021-avril 2022 ; démarrage de l'animation PAT ; animation du site Natura 2000 - années 2019 et 2020
  - 7473 : Département : 13 340 euros
  - 74758 : EPCI : 188 474,76 euros (contribution de 2,1041 euros par habitant)
    - 159 326,66 euros pour Châteauroux Métropole
    - 29 148,10 euros pour la CCVIB
  - 7477 : Fonds structurels européens : 117 029,95 euros
    - Animations 2018-2019 et 2019-2020 TVB : 25 123,97 euros

- Animation LEADER 2020 : 31 165,92 euros
- Sessions thématiques TVB 1 et 2 : 40 360,64 euros
- Opérations OZP communes et entreprises : 10 738 euros
  
- Coopération LEADER « Mettons la main à la PAT » : 9 641,42 euros
- o 7478 : autres organismes : 24 354,34 euros
  - Agence de l'Eau Loire Bretagne : appel à projets PNA sur le site Natura 2000 : 18 204,90 euros
  - ADEME : solde de l'animation du COT EnR : 4 780 euros
  - Chambre d'Agriculture de l'Indre : 1 369,44 euros pour l'opération « Voulez-vous planter des haies ? »
- o 7488 : autres participations : 2 550,96 euros : bénéficiaires de l'opération « Voulez-vous planter des haies ? »
  
- ⇒ Compte 75 : autres produits de gestion courante : revenus des immeubles : 3 600 euros ; loyers de l'association A3P pour l'occupation d'un bureau dans les locaux du Pays.
  
- ⇒ Compte 77 : produits exceptionnels : 37,50 euros (reprise de subventions sur des fiches immobilisations). 2021 sera la dernière année.

➤ **Section d'investissement dépenses : 59 063,26 euros**

Chap/arti	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	BS 2020	CA 2020 au 19-11-2020	BP 2021
<b>001</b>	<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>16 397,77</b>		<b>13 028,21</b>
<b>10</b>	<b>DOTATIONS FONDS ET RÉSERVES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>37,50</b>	<b>37,50</b>	<b>37,50</b>
139	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat	37,50	37,50	37,50
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>19</b>	<b>DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 429,19</b>	<b>441,49</b>	<b>6 897,55</b>
202	Frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme	5 929,19	0,00	5 900,00
205	Concession et droit simil, brevets, licences, logiciels...	500,00	441,49	997,55
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 085,30</b>	<b>422,99</b>	<b>5 500,00</b>
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 500,00	422,99	2 000,00
2184	Mobilier	2 500,00	0,00	500,00
2188	Autres immobilisations	3 085,30	0,00	3 000,00
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>			<b>33 600,00</b>
2312	Agencement et aménagement de terrains	0,00	0,00	33 600,00
	<b>TOTAL</b>	<b>30 949,76</b>	<b>901,98</b>	<b>59 063,26</b>

**Dépenses**

- ⇒ Résultat reporté : bénéfice de 13 028,21 euros.
- ⇒ Compte 13 : subvention d'investissement : 37,50 euros.
- ⇒ Compte 20 : immobilisations incorporelles : 6 897,55 euros.

- En 202 : frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme : 5 900 euros : maintien d'une enveloppe pour des frais d'études relatifs au Scot.
  - En 205 : concession et droit similaire : 997,55 euros : revalorisation de la ligne pour permettre l'acquisition de logiciels et de licences plus performants.
- ⇒ Compte 21 : immobilisations corporelles : 39 100 euros.
- En 2183 : matériel de bureau et matériel informatique : 2 000 euros : maintien de l'enveloppe.
  - En 2184 : mobilier : 500 euros : diminution de la ligne en lien avec les équipements actuels.
  - En 2188 : autres immobilisations : maintien de la ligne à hauteur de 3 000 euros (acquisition éventuelle de climatiseurs pour les bureaux).
- ⇒ Compte 23 : immobilisations en cours : 33 600 euros.
- En 2312 : agencement et aménagement de terrains : 33 600 euros : travaux de restauration des milieux humides sur le site Natura 2000 Vallée de l'Indre. A noter qu'il n'y aura pas de FCTVA sur les prochains exercices car la structure n'est pas bénéficiaire des travaux.

➤ **Section d'investissement - recettes : 59 063,26 euros**

Chap/arti	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BS 2020	CA 2020 au 19-11-2020	BP 2021
<b>001</b>	<b>TOTAL RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 600,00</b>
<b>024</b>	<b>CESSIONS D'IMMOBILISATION</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS ET RÉSERVES</b>	<b>3 259,01</b>	<b>2 637,21</b>	<b>280,30</b>
10222	FCTVA	3 259,01	2 637,21	280,30
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>19</b>	<b>DIFFÉRENCES SUR RÉALISATIONS D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>28</b>	<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>27 690,75</b>	<b>27 690,75</b>	<b>25 182,96</b>
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	25 546,82	25 546,82	22 685,49
2805	Concession et droit simil, brevets, licences, logiciels...	124,74	124,74	0,00
28183	Autres immobilisations corporelles Mat.de bureau et mat. informatique	842,30	842,30	1 718,76
28184	Autres immobilisations corporelles Mobilier	648,39	648,39	648,39
28188	Autres immobilisations corporelles	528,50	528,50	130,32
	<b>TOTAL</b>	<b>30 949,76</b>	<b>30 327,96</b>	<b>59 063,26</b>

**Recettes**

- ⇒ Compte 021 : virement de la section fonctionnement : 33 600 euros fléchés pour les travaux de restauration de milieux humides sur le site Natura 2000 Vallée de l'Indre.

- ⇒ Compte 10 : dotations, fonds et réserves : 280,30 euros.
  - En 10222 : FCTVA : 280,30 euros.
  
- ⇒ Compte 28 : amortissements des immobilisations : 25 182,96 euros.
  - En 2802 : frais liés à la réalisation de documents d'urbanisme : 22 685,49 euros.
  - En 28183 : autres immobilisations corporelles - matériel de bureau et matériel informatique : 1 718,76 euros.
  - En 28184 : autres immobilisations corporelles - mobilier : 648,39 euros.
  
  - En 28138 : autres immobilisations corporelles : 130,32 euros.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,  
 - APPROUVE le Budget Primitif 2021.

**(Délibération CS 20-12-02)**

**Point n°4 : approbation du plan de financement pour le poste animation-gestion LEADER pour l'année 2021**

Conformément au ROB, au regard de la consommation de l'enveloppe (98,9 % fléchés) et du retard dans l'instruction des dossiers (29,6 % payés), le temps dédié au programme LEADER sera ramené à un ½ ETP. Cette diminution permettra de financer la mission jusqu'en décembre 2022. À noter toutefois, qu'un avenant à la convention tripartite (datée du 23 novembre 2016 relative à la mise en œuvre du développement local mené par les acteurs locaux dans le cadre du programme de développement rural du CVL) est nécessaire pour modifier le temps consacré à l'animation-gestion. Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant euros TTC	FEADER - LEADER	Autofinancement Pays
<b>Salaire brut + charges patronales 0.5 ETP - Viviana BENARD-GILLET</b>	19 493,10 euros	80 % 15 594,48 euros	20 % 3 898,62 euros

- Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,
- AUTORISE le président à signer un avenant à la convention entre le Groupe d'Action Locale, l'Autorité de Gestion et l'Organisme Payeur,
  - APPROUVE le plan de financement du poste (0.5 ETP) de l'animation LEADER pour l'année 2021,
  - AUTORISE le président à solliciter le FEADER sur la mesure 19.4 (fiche action 7) du programme LEADER à hauteur de 80 % soit 15 594,48 euros.

**(Délibération CS 20-12-03)**

**Point n°5 : approbation du plan de financement pour le poste animation de la démarche PAT pour l'année 2021**

Conformément au ROB, suite au diagnostic alimentaire et agricole des territoires du Pays Castelroussin Val de l'Indre et du Parc Naturel Régional de la Brenne réalisé courant 2020, le Pays souhaite s'engager dans un projet alimentaire territorial. Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant euros TTC	Région - CRST	FEADER LEADER	Autofinancement Pays
<b>Salaire brut + charges patronales 0.5 ETP - Viviana BENARD- GILLET</b>	19 493,10	60 % 11 600,00 euros	20 % 3 946,55 euros	20 % 3 946,55 euros

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement du poste (0.5 ETP) de l'animation de la démarche PAT pour l'année 2021,
- AUTORISE le président à solliciter une subvention régionale sur la fiche 05-4 du CRST à hauteur de 60 % soit 11 600,00 euros et une subvention FEADER sur la mesure 19.2 (fiche action 3) du programme LEADER à hauteur de 20 % soit 3 946,55 euros.

**(Délibération CS 20-12-04)**

**Point n°6 : approbation du plan de financement pour l'animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre pour l'année 2021**

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre portée par le Pays Castelroussin Val de l'Indre depuis le 5 octobre 2018, des nouvelles demandes de subvention doivent être déposées avant le 31 décembre 2020.

Dépenses		Recettes	
Expertise scientifique : protocole de suivis, inventaires des espèces d'intérêt communautaire	13 545,00 euros	Etat - DREAL - Centre-Val de Loire	36 849,47 euros
Expertise scientifique : diagnostics et suivis des MAEC	13 230,00 euros	Europe - FEADER - Centre-Val de Loire	36 849,47 euros
Expertise technique agricole : mise en œuvre et suivis des MAEC	14 920,20 euros		
Salaires bruts + charges patronales Environnement : 0.50 ETP Communication : 0.25 ETP	27 829,35 euros		
Coûts indirects	4 174,39 euros		
<b>TOTAL</b>	<b>73 698,94 euros</b>		<b>73 698,94 euros</b>

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement de l'animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre pour l'année 2021,
- AUTORISE le président à solliciter des subventions DREAL et FEADER à hauteur de 73 698,94 euros et de signer tous les actes afférents ainsi que les éventuelles consultations publiques et ce, pour répondre aux missions confiées.

**(Délibération CS 20-12-05)**

**Point n°7 : approbation du plan de financement pour le poste animation des actions TVB pour l'année 2021**

Dans le cadre de l'animation des actions TVB portée par le Pays Castelroussin Val de l'Indre depuis avril 2017, de nouvelles demandes de subvention doivent être sollicitées pour poursuivre la mobilisation locale sur cette thématique. Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses	Montant euros TTC	Région - CRST	AELB - PNA	Autofinancement Pays
<b>Salaire brut + charges patronales 0.5 ETP</b>	17 847,72 euros	50 % 8 900 euros	25 % 4 473,86 euros	25 % 4 473,86 euros

Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement du poste (0.5 ETP) relatif à l'animation des actions TVB pour l'année 2021,
- AUTORISE le président à solliciter une subvention régionale sur la fiche 31 du CRST à hauteur de 50 % soit 8 900 euros et une subvention de l'AELB dans le cadre du PNA à hauteur de 25 % soit 4 473,86 euros.

**(Délibération CS 20-12-06)**

**Point n°8 : Budget 2020 - Décision Modificative n°1**

Suite à une erreur d'imputation budgétaire au chapitre 65 et afin de procéder, avant la clôture de l'exercice budgétaire, au versement des indemnités des élus, il est proposé au Comité syndical d'autoriser le transfert de crédits comme suit :

- augmentation de 24,25 euros sur le chapitre 65 :
  - article 6531 : + 22,74 euros
  - article 6533 : + 1,44 euros
  - article 65888 : + 0,07 euros
- diminution de 24,25 euros sur le chapitre 011 à l'article 6251.

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
65	6531	Indemnités	17 747,52	+22,74	17 770,26
	6533	Cotisations de retraite	1 241,16	+1,44	1 242,60
	65888	Autres	0,00	+0,07	0,07
011	6251	Voyages et déplacements	3 000,00	-24,25	2 975,75

- Après en avoir délibéré, le Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre, à l'unanimité,
- APPROUVE cette décision modificative,
  - AUTORISE le président à signer les documents afférents.

**(Délibération CS 20-12-07)**

**Point n° 9 : questions diverses**

- Monsieur Luc DELLA-VALLE remercie Monsieur Jean TORTOSA, maire de Coings, ainsi que les membres du Conseil municipal, pour l'accueil du Comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre en ce lieu.
- La Région Centre-Val de Loire propose un webinaire le 15 décembre (de 18h00 à 19h15) « Comment impulser une dynamique régionale locale sur la rénovation énergétique ? ». Il s'agira d'une présentation du plan de déploiement des plates formes territoriales de rénovation énergétique (PTRE) et d'une explication des missions et des financements de ce service public. Introduction par Charles Fournier, Vice-Président à la transition écologique et citoyenne, à la coopération en Région Centre-Val de Loire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 heures 55.